

Covid-19 oblige, la Marche de Terre des hommes ne pourra se faire dans les conditions habituelles. Chacun cheminera de son côté et, pour la première fois, les jeunes et les adultes sont conviés à participer

La Marche de l'espoir devient digitale

CHRISTOPHE KOESSLER

Genève ▶ Parcourir ensemble à pied une distance équivalente au tour de la Terre au bénéfice des enfants défavorisés. L'objectif reste le même, mais les conditions changent drastiquement. Pour sa 29^e édition, la Marche de l'espoir de Terre des hommes Suisse (TdH Suisse) ne pourra pas réunir en octobre des milliers d'enfants et parents sur les quais du lac à Genève comme chaque année. Le coronavirus est passé par là: «Les normes de protection sont drastiques pour un tel rassemblement et les risques importants. Nous avons donc privilégié la protection des marcheuses et marcheurs ainsi que des bénévoles», explique Christophe Roduit, secrétaire général de TdH Suisse.

La marche aura donc lieu sous une autre forme. Elle sera bien réelle mais emploiera des moyens virtuels: les parents pourront inscrire leurs enfants sur une application à télécharger sur leur smartphone et choisir un parcours de leur choix. Ils décideront non seulement du nombre de kilomètres à arpenter et du lieu, mais aussi de la date de leur course, entre le 1^{er} octobre et le 20 novembre. Plusieurs «défis» seront proposés par Terre des hommes Suisse. Les enfants auront, comme à l'accoutumée, leurs «passeports» et leurs tampons, mais ils seront digitaux. Le principe reste le même: les participants recueillent auprès de leur entourage des promesses de dons pour chaque kilomètre parcouru. La somme est ensuite versée à l'association pour développer un projet choisi dans un pays du Sud.

Les adultes invités à relever le défi

Autre nouveauté de taille: cette année, la marche est ouverte aux adultes: particuliers, associations, clubs de sport, entreprises sont invités à entrer dans la danse. «Une équipe de travail peut décider de relever un 'défi' de 100 kilomètres par exemple», détaille Christophe Roduit. L'idée est aussi d'attirer les jeunes, en particulier les adoles-



Pour cette 29^e édition, la marche sera bien réelle mais s'étalera entre le 1^{er} octobre et le 20 novembre. KEYSTONE

cents, qui ne sont en temps normal que peu sollicités.

Reste à savoir si cette nouvelle formule fonctionnera. L'enjeu est de taille car la Marche demeure une source importante de revenus pour TdH Suisse: entre 350 000 et 450 000 francs par année. L'an dernier, environ 4000 enfants ont parcouru

quelque 40 000 kilomètres au total en faveur des enfants sénégalais. L'évènement motive habituellement par ses dimensions conviviales et festives. La marche digitale sera-t-elle un flop ou le début d'un renouveau? «L'inconnue est de taille, reconnaît le secrétaire général de l'organisation. Le prolongement de la

marche sur plusieurs semaines et l'ouverture aux jeunes et aux adultes permettront-ils de faire la différence? Mais on reste positif et on compte sur l'engagement en cette période si particulière.»

Comme à l'accoutumée, des intervenants éducatifs de Terre des hommes Suisse rendront visite cet automne aux élèves ge-



«Les enfants sont désormais considérés comme des acteurs de changement à part entière»

Christophe Roduit

nevois dans leurs classes. Cela reste le principal canal pour les motiver à participer. Près de 32 000 écoliers – soit quelque 75% des enfants des écoles primaires genevoises – seront ainsi sensibilisés aux problématiques de leurs pairs en Bolivie.

Terre des hommes fête ses 60 ans

L'association sera aussi visible dans la rue puisqu'elle ira à la rencontre de la population genevoise tous les samedis matin en distribuant du gel hydroalcoolique dans plusieurs lieux du centre-ville jusqu'au 31 octobre¹. TdH Suisse peut également compter sur la célébration de l'anniversaire de ses 60 ans cette année: une exposition photographique lui sera dédiée sur le quai Wilson dès le 1^{er} octobre. Elle retrace l'histoire de l'organisation fondée par Edmond Kaiser, laquelle a peu à peu transformé son propre regard sur les enfants: «De bénéficiaires uniquement, ils sont désormais considérés comme des acteurs de changement à part entière», explique Christophe Roduit.

Cette année, les recettes de la Marche de l'espoir bénéficieront en priorité à des projets d'accès à l'éducation et de lutte contre le harcèlement scolaire en Bolivie menés par l'association locale Ayni. Ses animateurs assurent également un suivi psychosocial et alimentaire et un accompagnement des enfants pour éviter le décrochage scolaire, particulièrement en temps de pandémie (lire ci-contre).

Une conférence des enfants

La Marche digitale prendra fin le 20 novembre à l'occasion d'une «Conférence des enfants» organisée à Genève par TdH Suisse durant deux jours. Une trentaine d'enfants genevois, seront invités à proposer leurs propres recommandations sur la mise en œuvre des droits de l'enfant en Suisse. Les résultats de leurs travaux seront remis aux autorités communales, cantonales et fédérales. 1

¹ Les lieux et les dates de distribution peuvent être consultés sur la page: www.terredeshommesuisse.ch

LES ENFANTS AFFECTÉS PAR LE COVID-19

Si peu d'enfants tombent gravement malades du coronavirus, la pandémie les touche néanmoins de plein fouet. «Car ses conséquences affectent davantage les plus fragiles», explique Christophe Roduit. Selon les Nations unies, un milliard et demi d'élèves n'ont plus eu accès à l'éducation du fait des mesures de confinement.

Et le retour sur le chemin de l'école ne se fera pas toujours si facilement, surtout pour les plus vulnérables. Aujourd'hui, l'ONU estime à 86 millions

le nombre de mineurs qui pourraient basculer dans la pauvreté. «Cette situation remet en cause leur scolarité et entraîne davantage de violences et d'exploitation. Des millions d'enfants pourraient être forcés de travailler pour aider leurs familles. Le nombre de mariages précoces risque d'augmenter», détaille le secrétaire général de Terre des hommes Suisse. «On craint un recul de cinq à dix ans en matière de droits de l'enfant.»

CKR

Nouvelles plaintes contre Syngenta

Inde-Suisse ▶ Pour le compte de 51 paysans indiens intoxiqués par des pesticides, Public Eye et d'autres ONG actionnent une procédure d'arbitrage de l'OCDE. Parallèlement, une plainte en justice est déposée.

Pour Public Eye et d'autres ONG indiennes et internationales, il n'y a plus de doute: le pesticide Polo de Syngenta est bien à l'origine d'une partie de la vague d'empoisonnements aux pesticides qui a touché de nombreux paysans au centre de l'Inde en 2017. Des centaines de cultivateurs de coton du district de Yavatmal avaient été affectés. «Syngenta a toujours nié l'implication de son pesticide alors que nous avons consulté les rapports de police qui at-

testent les faits», explique Géraldine Virot, responsable médias de Public Eye. Jeudi, l'ONG suisse et d'autres organisations, comme l'Indian Pesticide Action Networks of India and Asia Pacific, ont déposé au nom de 51 paysans indiens une plainte en Suisse. Il s'agit de l'activation d'une procédure d'arbitrage auprès du «point de contact» en Suisse de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), seule institution à disposer d'un mécanisme de plainte concernant les entreprises multinationales.

Les ONG ont comptabilisé 96 cas d'empoisonnements impliquant le pesticide de Syngenta, dont deux décès. Cinquante et un cas ont pu être suffisamment documentés. «Ces personnes

ont déclaré des symptômes aigus d'intoxication après avoir pulvérisé du Polo. Quarante-quatre ont subi une perte temporaire de la vue, et 16 sont restées inconscientes, parfois pendant plusieurs jours. Autres symptômes: nausée, essoufflement ainsi que des troubles neurologiques et musculaires, dont certains persistent encore aujourd'hui», détaille Public Eye.

L'ONG suisse vient de publier une enquête sur l'exportation par l'industrie phytosanitaire de produits toxiques interdits en Europe, dont plusieurs pesticides de Syngenta (notre édition du 11 septembre).

Aujourd'hui, les organisations de la société civile demandent une nouvelle fois que Syngenta cesse la vente de pes-

ticides dangereux en Inde, lesquelles nécessitent des équipements de protection soit difficile à se procurer, soit trop coûteux ou inadaptés au climat. Elles réclament une indemnisation pour les familles concernées.

En parallèle, une plainte devant la justice a été déposée contre Syngenta par le cabinet d'avocats Schade-nanwaelte pour le cas des deux paysans décédés, ainsi qu'une troisième victime. Cette procédure s'appuie sur la loi fédérale sur la responsabilité du fait des produits: «Cela n'est possible que parce que dans ces cas précis un composant du produit utilisé a été fabriqué en Suisse et exporté en Inde», précise Géraldine Virot. Pour les autres violations de droits humains dans lesquelles sont impli-

quées des entreprises suisses, il n'est généralement pas possible d'actionner les tribunaux dans notre pays, d'où la nécessité selon les ONG de l'initiative pour des multinationales responsables en votation le 29 novembre.

Contacté par *Le Courrier*, Syngenta se dit victime d'une «campagne politique». Pour l'entreprise, le pesticide Polo «n'était pas responsable des incidents qui se sont produits, un fait qui a été clairement confirmé par l'équipe d'enquête spéciale mise en place par le gouvernement du Maharashtra après les événements». La firme précise que ce produit est vendu exclusivement par des distributeurs et détaillants agréés par Syngenta, «parfaitement formés à l'utilisation et à la manipulation sûres du produit». CKR